

Aire d'étude	: Belle-Ile-en-Mer
Auteur(s)	: maître d'oeuvre inconnu
Commune	: Le Palais
Coord. Lambert	: 0187500 ; 2273100
Copyright	: © Inventaire général, 1986
Couverture	: extrados de voûte
Date bordereau	: 1987 AVANT
Date Mistral	: 1987 AVANT
Date protection	: édifice non protégé MH
Date(s)	: 1705 ; 1803 ; 1859 ; 1880 ; 1890
Dénomination	: ouvrage fortifié
Département	: 56
Dossier	: individuel
Etude	: inventaire topographique
Historique	: Première batterie mentionnée en 1705. Deuxième batterie construite en 1803. En 1859, construction du corps de garde. Vers 1880, construction de l'enceinte de Gorge. Vers 1890, remaniement de la batterie. Désarmement vers 1915
Implantation	: isolé
INSEE	: 56152
Justif. datation	: daté par source
Lieu-dit	: Gros Rocher
Localisation	: Bretagne ; 56 ; Le Palais
Murs gros-oeuvre	: schiste ; granite ; béton
Parties	: batterie ; enceinte ; corps de garde
REFERENCE	: IA00008994
Région	: Bretagne
sauvegarde Ref.	: 00008994
Siècle	: 1er quart 18e siècle ; 1er quart 19e siècle ; 2e moitié 19e siècle
Siècle bis	: 18e s. ; 19e s.
Statut propriété	: propriété privée ; propriété de la commune
Titre courant	: Ouvrage Fortifié
Typologie	: corps de garde type 1846 n° 3
Voûte couverture	: voûte en berceau
Zone Lambert	: Lambert2

GROS ROCHER

Coordonnées Lambert II - x = 187,50
y = 273,10

Cf. photos 25 à 31.

- 1705 : batterie signalée sur l'îlot (De Fer).
- 1741 : remettre en état ses embrasures, corps de garde et magasin.
- 1744 : 6 pièces de canon.
- 1746 : batterie mal placée : 8 pièces dont 2 de 36 - 6 embrasures - 22 canonnières. Il en faudrait une nouvelle en faisant sauter le rocher.
- 1761 : indiquée sur la carte de Beaurain
- 1788 : un corps de garde, 1 poudrière, 1 signal.
- 1803 : on a construit en arrière un fortin dont on ne peut espérer le même effet, ne découvrant point le Port York, ne pouvant jeter des feux en avant du Grand Sable et voyant mal l'anse de Bordadoué, d'ailleurs trop éloigné du bord de la mer pour pouvoir éclairer le pied du rocher sur lequel il est assis.
2 canons de 36 - 1 mortier de 12.
- 1810 : *gros rocher en terre : 2 pièces de 36 - 1 mortier de 12.
corps de garde pour 18 hommes - magasin à poudre.
- 1820 : *gros rocher en mer : 1 pièce de 18 - 1 de 6 - 1 mortier de 8.
corps de garde pour 12 hommes - magasin à poudre.
- 1830 : armement de prévoyance - 2 pièces de 18 - 1 mortier de 10.
armement d'hostilité - 3 pièces de 24 - 1 mortier de 12.
- 1847 : projet de construction d'une batterie pour 4 pièces avec réduit (corps de garde n° 3).
- 1859 : Refonte de la batterie et construction d'un corps de garde crénelé 1846, type n° 3.
- 1880-1882 : remaniement de la batterie, merlonnage du réduit, construction de l'enceinte de gorge (crise de l'artillerie rayée).
- 1890-1892 : à la suite de la crise de l'obus torpille, remaniement de la batterie équipée de 4 pièces de 240 mm. Construction d'un magasin à poudre caverne et d'une batterie extérieure annexe de 4 pièces de 95 mm. Mle 88
- 1915-1916 : désarmement, le matériel est envoyé sur le front. Abandon de la batterie.

SITUATION (3250m au Sud-Est de la Citadelle).

Côté Est de l'île, faisant saillie de près de 500m dans la rade du Palais, et encadrée de plages constituant des points de débarquement possibles (Bordadoué et Port York). L'importance tactique de cette position explique l'organisation défensive et son maintien en activité jusqu'en 1914.
précoce

DESCRIPTION

Les ouvrages du Gros Rocher consistent en :

1°) Sur l'îlot, côté 18, prolongeant la pointe proprement dite, et accessible à basse mer seulement ancienne batterie. Ouvrage en maçonnerie grossière à plan demi-circulaire dont le diamètre est disposé sensiblement suivant l'axe médian de la pointe. La batterie est protégée, à l'avant, par un massif de roc vierge jouant rôle de traverse.

Escarpe et parapet épais en pierre (moëllons de schiste grossièrement appareillés et hourdés) entaillé de 6 embrasures dont :

- 4 dans la partie en demi-cercle battant l'anse de Port-Yorck sur un angle total de 100° à 110° environ.

- 1 à la gorge, à gauche du passage d'entrée, flanquant la falaise du versant gauche de la pointe.

- 1 dans la face diamétrale gauche et tirant sur le mouillage en avant de Bordadoué.

A la gorge, l'escarpe est entaillée d'un passage servant d'accès avec, à sa gauche, les restes d'un petit bâtiment en élévation dont les murs dépassent le niveau du parapet (ancien corps de garde-magasin).

2°) Au sommet de la pointe : nouvelle batterie substituée en 1858 (1) à une autre batterie (ou "fortin") construite à la fin du XVIII^e et appelée "Gros Rocher en terre" pour la distinguer de cette de l'îlot décrite ci-dessus.

Cette nouvelle batterie à plan en fer à cheval asymétrique couronne l'extrémité de la pointe et se trouve retranchée à la gorge par une enceinte défensive tracée en équerre, dont les deux faces font un angle de 100° et s'appuient aux deux extrémités, à l'escarpement côtier; on a donc, comme à Ramonette, un site en éperon barré.

L'Enceinte défensive de Gorge est constituée par une escarpe revêtue soutenant un massif de rempart, un fossé taillé dans le roc à contrescarpe en partie revêtue. A l'extrémité de chaque face, se trouve un bastionnet qui en assure le flanquement, bastionnet crénelé et muni de 2 bretèches (1 en flanc, l'autre en tête).

Remarque : l'enceinte de gorge ayant été construite vers 1880 lors de la refonte de la batterie en fonction de l'artillerie rayée, on peut admettre que les bretèches équipant les bastionnets sont ceux qui équipaient antérieurement le couronnement du réduit et qui auraient été récupérées et remployées "in situ" au moment du découronnement du réduit, réalisé simultanément.

(1) Dans le cadre de la refonte de la défense des côtes par la Commission -2- de 1841 - l'ouvrage a été projeté dès 1847.

Ces bretèches sont, en effet, absolument identiques (en particulier les corbeaux) à celles employées pour le flanquement vertical des faces des réduits. De tels emplois d'éléments constitutifs entiers - sans être fréquents - se rencontrent en architecture militaire.

On accède à l'ouvrage par une route militaire traversant le fossé de la face gauche de l'enceinte de gorge sur un pont-levis à bascule en-dessous (à traverse métallique et tablier en mardriers) précédant un portail. Le portail est constitué d'un soubassement en saillie sur l'escarpe et portant les tourillons du pont-levis, surmonté de deux pilastres à feuillure (recevant le tablier du pont-levis en position relevée) couronnés d'une tablette saillante amortie en pointe de diamant.

De part et d'autre du portail l'escarpe est surélevée et percée, à droite, de 5 meurtrières de fusillade.

A l'intérieur de l'ouvrage, on trouve un terre-plein en contrebas, occupé en grande partie par un corps de garde crénelé type 1846 n° 3, daté 1859 (réduit de batterie de 4 pièces et 20 hommes) découronné en 1880 et recouvert de 3m de terre, après interposition sur 3 côtés, d'une galerie enveloppe en demi-berceau. Seule la façade Sud, encastrée dans l'escarpe du front de gorge, est restée dégagée et prend jour dans le fossé. Ce remaniement du réduit, et du reste de la batterie, a été motivé par la crise de l'artillerie rayée, comme à Taillefer et Ramonette.

Deux poternes voûtées, traversant le massif de terre protecteur, donnent accès - à partir de la cour - à la galerie enveloppe et aux locaux du réduit. La galerie enveloppe est en outre percée d'une porte donnant dans le fossé Sud de gorge.

Au Nord du réduit, et orientée face au Nord/Nord-Est, position de batterie proprement dite, constituée de 4 plateformes semi-circulaires pour canon de 240 (modèle non identifié, matériel et sellettes enlevés) disposées en alignement droit, encadrées de 5 traverses dont 2 d'extrémité.

Parapet massif en terre mêlée de roc, soutenu à l'arrière par un mur de genouillère (en assises de moëllons de schiste couronnées d'une tablette en pierre de taille de granite) se relevant à l'arrière, pour protéger les niches à munitions latérales et se raccordant à la façade des traverses.

5 traverses à très faible relief (pour éviter de silhouetter les positions de pièces vues du large) :

- 1° traverse (gauche) et 5° (droite) portant, en balcon arrière, le poste d'observation et le poste de télémètre.
- la 2° traverse abritant, sous une carapace de béton, la descente au magasin caverne.
- la 3° (au centre) abritant une niche à munitions voûtée en plein cintre.
- la 4° abritant le puits du monte-charge venant du magasin-caverne.

Les façades arrière des traverses sont en maçonnerie surmontée d'une tablette en granite (amortie latéralement en glacie) et masquent les carapaces de béton des niches et émergences du magasin-caverne.

Ouvertures en plein cintre à claveaux rayonnants extradossés, harpés.

CONCLUSION

Ouvrage relativement important, homogène malgré plusieurs remaniements, bien dégagé et bien entretenu malgré la perturbation du site par la construction récente d'une maison d'habitation sur la superstructure du réduit.

Site très beau où les ouvrages s'intègrent sans détonner. Très belles vues sur la côte Est de l'île.

(pas de plan de illustrations).

LE PALAIS 56

POINTE DU GROS-ROCHER - Redoute

Vue aérienne prise de l'Est

Cliché 3° G.A.L.R.E.G.

75.56.274 VR



POINTE DU GROS-ROCHER - Redoute

Vue aérienne prise du Nord-Est

Cliché 3° G.A.L.R.E.G.

75.56.275 VR



LE PALAIS 56

POINTE DU GROS-ROCHER - Redoute

Vue aérienne oblique prise du Nord-Est

Cliché 3° G.A.L.R.E.G.

75.56.276 VR



LE PALAIS

56

POINTE DU GROS-ROCHER - Redoute

Vue aérienne verticale

Cliché 3° G.A.L.R.E.G.

75.56.277 VR



LE PALAIS 56

POINTE DU GROS-ROCHER - Redoute

Vue aérienne verticale

Cliché 3° G.A.L.R.E.G.

75.56.278 VR



LE PALAIS 56

FORTIFICATIONS

GROS ROCHER - Entrée et bastionnet

Cliché DUCOURET

74.56.789 Z



LE PALAIS 56

FORTIFICATIONS

GROS ROCHER - bastionnet

Cliché DUCOURET

74.56.7 90 Z



LE PALAIS 56

FORTIFICATIONS

GROS ROCHER - fossé et bastionnet

Cliché DUCOURET

74.56.794 Z



FORTIFICATIONS

GROS ROCHER - position des pièces

Cliché DUCOURET

74.56.791 Z



FORTIFICATIONS

GROS ROCHER - position des pièces

Cliché DUCOURET

74.56.792 Z



LE PALAIS 56

FORTIFICATIONS

GROS ROCHER - vue générale de la pointe
et de l'îlot

Cliché DUCOURET

74.56.795 Z



LE PALAIS 56

FORTIFICATIONS

GROS ROCHER - ancienne batterie

Cliché DUCOURET

74.56.793 Z



FORT

Fig.1 Vue aérienne générale

Cl.Inv.Artur/Lambart

94 56 00857 XER

